

Une délégation composée de cadres supérieurs de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, effectue une visite au siège de la Cour Constitutionnelle

Le Président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, le 26 septembre 2022, au siège de la cour, une délégation composée des directeurs centraux et chefs de sûreté de wilayas nouveaux nommés à la direction générale de la sûreté nationale, dans le cadre d'un stage pratique visant à les adapter à leur environnement institutionnel et à développer leurs capacités managériales et humaines.

A cette occasion, M. Djilali Miloudi, membre de la Cour constitutionnelle, a présenté à la délégation une conférence intitulée « Le rôle de la Cour constitutionnelle et la protection des droits et libertés », dans laquelle il a présenté la Cour constitutionnelle en tant qu'institution créée en vertu de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020, en plus de ses larges attributions, de sa composition et de son rôle dans la protection des droits et libertés.

Aussi, la délégation s'est entretenue avec les membres et les cadres de la Cour, où ils ont reçu des explications sur les modalités de fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Les visiteurs de la Cour ont également visité les différents espaces de la Cour, dont les salles de délibérations, et d'audiences, le Musée et la Bibliothèque de la Cour, ainsi que les salons de Tenhinane et d'Emir Abdelkader et la salle de Benbadis.

A cette occasion, le Président de la Cour constitutionnelle, a reçu les membres de la délégation, tout en saluant les cadres du Corps de Sécurité Nationale, profitant de l'occasion pour saluer tous membres de la sûreté nationale pour leurs efforts au service du pays et pour se tenir debout sur des enjeux et des défis communs, considérant la visite de la délégation comme une étape importante pour ouvrir

des perspectives de coopération entre les deux institutions .

https://cour-constitutionnelle.dz/wp-content/uploads/2022/09/visite_DGSN.mp4